



# Noidans, Pusey, Frotey : communes de moins de 2.000 habitants où on vit le mieux

Trois communes de la communauté d'agglomération figurent dans le top 110 du palmarès national (entre 500 et 2.000 habitants) dévoilé par l'association Villes et villages où il fait bon vivre.



Pusey figure en septième position du palmarès départemental.

Les habitants des communes de Noidans-lès-Vesoul, Pusey et Frotey-lès-Vesoul peuvent savourer : leurs communes montent sur les trois premières marches du podium départemental des communes de moins de 2.000 habitants (la majorité d'entre elles en Haute-Saône). Le palmarès a été établi

pour la deuxième année consécutive par l'association « Villes et village où il fait bon vivre » (présidée par Thierry Saussez, créateur du Printemps de l'optimisme) et publié sur son site internet. Ces trois communes appartiennent toutes à la communauté d'agglomération de Vesoul. Huit catégories (la qua-

lité de vie, la sécurité, les transports, les commerces et services, la santé, l'éducation, les sports et loisirs et la solidarité) ont été passées au peigne fin à travers 183 critères, dont la couverture internet haut et très haut débit, pour établir le classement des... 34.837 communes de l'Hexagone.

« Quand j'ai découvert le classement de première commune du département, j'ai trouvé cela fabuleux », souligne Sylvain Guillemain, maire de Noidans-lès-Vesoul. « Ce résultat, c'est le fruit du travail des services techniques qui œuvrent pour rendre la commune agréable (elle vient de décrocher sa 4<sup>e</sup> fleur) », poursuit l' élu qui, pour conserver « un village attrayant », confirme la réalisation d'une maison de santé en 2022 et l'ouverture d'une brasserie en 2024. Il évoque aussi la baisse des impôts votée cette année et qui se poursuivra durant la durée du mandat, mais aussi la sécurité.

« Malgré la proximité de la ville, on a la chance d'habiter à la campagne », loue Jean-Jacques Polien, maire de Pusey depuis juillet dernier. « Notre commune compte encore une épicerie, un restaurant, une boulangerie et bénéficie de l'attractivité de la zone commerciale de l'Oasis », poursuit l' élu qui ne manque pas de rendre hommage à son prédécesseur René Regaudie, lequel a œuvré pour la déviation de la commune.

« On a consolidé l'école et on a créé une microcrèche », rappelle Christophe Tary, jeune maire



dans la fonction, mais qui a siégé durant un mandat comme adjoint à Frotey-lès-Vesoul. « Tout en étant proches de Vesoul, nous voulons garder notre identité propre avec un cœur de village, d'où le travail mené sur la rénovation du centre et la création de marché de producteurs locaux », souligne l'élu pour qui ce classement est « le signe qu'il fait bon vivre à Frotey où l'on possède un poumon vert avec la réserve naturelle du Sabot. On accueille aussi deux des plus importants employeurs du secteur : la Sauvegarde et l'ADMR ». Pour Christophe Tary, crédité d'un 14/20 par le site « l'argus des communes » pour la gestion de sa commune, « c'est plutôt positif que l'on parle de notre commune ».

**Palmarès des communes de la CAV (entre parenthèses, leur classement départemental et national) :** 1. Vesoul (1, 285), 2. Vaivre-et-Montoille (5, 1.567), 3. Noidans-lès-Vesoul (6, 1.703), 53e dans sa strate 4. Pusey (7, 1.939) 93e dans sa strate, 5. Echenoz-la-Méline (8, 1.976), 216e dans sa strate 6. Frotey-lès-Vesoul (9, 2.018) 109e dans sa strate, 7. Navenne (11, 2.429), 225 dans sa strate 8. Pusy-Epenoux (13, 3.408), 9. Villeparois

(17, 3.759), 10. Comberjon (18, 4.070), 11. Coulevon (19, 4.074), 12. Chariez (34, 6.176), 13. Quincey (37, 6.430), 14. Montigny-lès-Vesoul (42, 7.033), 15. Charmoille (43, 7.299), 16. Mont-le-Vernois (45, 7.386), 17. Andelarre (49, 7.596), 18. Andelarrot (53, 8.526), 19. Colombier (80, 10.988), 20. Montcey (99, 12.805). La ville de Vesoul figure en 40<sup>e</sup> position (sur 500) dans la catégorie des villes de 10.000 à 20.000 habitants.

**Communes du département éligibles au label :** Arc-lès-Gray, Brevilliers, Champagny, Chalonvillars, Comberjon, Coulevon, Couthenans, Echenoz-la-Méline, Fontaine-lès-Luxeuil, Fougerolles-Saint-Valbert, Frahier-et-Chatebier, Froideconche, Frotey-lès-Vesoul, Gray, Héricourt, Lure, Luxeuil, Mandrevillars, Melisey, Navenne, Noidans-lès-Vesoul, Pusey, Pusy-Epenoux, Saint-Loup, Saint-Sauveur, Trémoins, Vaivre-et-Montoille, Vesoul, Villeparois, Vyans-le-Val.

PHILIPPE COMBROUSSE

<https://www.villesetvillage-souilfaitbonvivre.com/>